

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss forestry journal = Journal forestier suisse

Herausgeber: Schweizerischer Forstverein

Band: 140 (1989)

Heft: 2

Rubrik: Mitteilungen = Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'Inventaire forestier national suisse (IFN): Un système d'information sur la forêt suisse¹

Par *Felix Mahrer* Oxf.: 524.61: 905: (494)
(Institut fédéral de recherches forestières, CH-8903 Birmensdorf)

Les discussions sur la forêt de ces dernières années ont révélé que le niveau des connaissances sur la forêt suisse est fort précaire. Une forêt trop peu entretenue pour certains, trop pour d'autres, trop vieille pour remplir ses fonctions, sont des exemples d'affirmations courantes mais rarement argumentées. Il semble bien qu'une information reposant sur des bases scientifiques est une nécessité depuis longtemps, et cela non seulement pour les cercles spécialisés.

En 1981 déjà, le Conseil fédéral décidait de réaliser le premier inventaire forestier national (IFN), un système global d'information sur la forêt suisse. Ce mandat fut rempli conjointement par l'Institut fédéral de recherches forestières (IFRF) et par l'Office fédéral des forêts et de la protection du paysage (OFPP). La réalisation technico-scientifique fut confiée à la Division de l'Inventaire forestier national de l'IFRF. L'OFPP a accompagné les opérations de relevés et d'exploitation des données par des activités de coordination. Le but visé par l'IFN, fournir les bases d'une politique forestière nationale, est aujourd'hui d'une grande importance, à la veille des discussions sur la nouvelle loi forestière. De 1983 à 1985, l'IFN a réalisé ses inventaires à l'aide de photos aériennes, de cartes topographiques et d'observations en forêt. En 1986 commençait l'exploitation des données et aujourd'hui, les résultats sont disponibles sous forme de livre.²

Voici quelques extraits des résultats de cet inventaire. Le volume de bois en forêt: la forêt suisse contient quelque 365 millions de mètres cubes de bois, soit 333 mètres cubes par hectare de forêt accessible. Ce volume à l'hectare élevé place la Suisse largement en tête des pays européens. Cependant, les différences entre régions sont considérables. Les régions les plus riches en bois sont les Préalpes (417 m³/ha) et le Plateau (409 m³/ha). Les chiffres sont nettement plus bas dans le Jura (328 m³/ha) ainsi que dans les Alpes (292 m³/ha). Au sud des Alpes, on obtient une valeur de 176 m³/ha. On peut se poser la question de savoir si cette grande réserve de bois est due à un excédent de vieux peuplements riches en bois. Les informations IFN concernant l'âge des peuplements sont donc de grande importance.

¹ Conférence de presse Sanasilva et Inventaire forestier national du 24 novembre 1988 à Berne.

² «Schweizerisches Landesforstinventar». Ergebnisse der Erstaufnahme 1982–1986. Rapport IFRF no 305, Institut fédéral de recherches forestières, Birmensdorf (en allemand), 30 x 21 cm, 375 pages, relié, première édition 1988.

Dans une situation idéale, la part de surface occupée par chaque classe d'âge devrait être la même. L'étendue de ces surfaces est déterminée par l'âge que le peuplement est sensé atteindre. Cet âge économique, dénommé révolution, ne doit pas être confondu avec la limite d'âge naturelle du peuplement, qui elle, est généralement beaucoup plus élevée. Si l'on compare l'âge effectif des peuplements à un modèle de répartition idéale des classes d'âges, on constate un déficit en surface pour les classes d'âges «0 à 30 ans» et «30 à 60 ans», dont le volume de bois est d'ailleurs faible. Les classes «60 à 90 ans» et «90 à 120 ans», riches en bois, occupent par contre une surface trop étendue.

Cette répartition des classes d'âges nous amène à la question de l'intensité de l'exploitation de la forêt. Celle-ci n'a pas pour seul but d'approvisionner le marché du bois. Elle sert aussi à soigner et à rajeunir la forêt. L'un des buts principaux des interventions en forêt est de conserver et de favoriser la stabilité des peuplements. L'intensité de l'exploitation des forêts en Suisse est très variable. Alors que la surface forestière non exploitée n'est que de 4% sur le Plateau, cette proportion est d'un tiers au Sud des Alpes. Dans cette région, d'autre part, un tiers aussi des forêts est à considérer comme peu exploité. Sur l'ensemble de la surface forestière suisse, 28% des forêts accessibles (310 000 ha) ne sont pas exploités, ou ne le sont que rarement.

Pourquoi ne pas exploiter davantage? Pour une grande partie de la surface forestière, les coûts de la récolte des bois sont si élevés qu'il est devenu impossible de couvrir les frais d'exploitation ou de soins. D'après les résultats de l'IFN, le coût moyen par mètre cube de bois récolté en Suisse est de 65 francs (indice des prix en 1985). Dans les régions du Plateau, cette moyenne est dépassée sur seulement 25% de la surface forestière, mais au Sud des Alpes sur 80%.

L'étroite relation entre l'intensité de l'exploitation et le coût de la récolte des bois qui ressort de l'IFN n'est guère surprenante. Soins et exploitation sont limités par les dépenses qu'ils entraînent. Il importe ici de savoir combien de bois pourrait être exploité en forêt, indépendamment des conditions économiques. Etant donné que l'accroissement des arbres ne peut être connu à partir d'un premier inventaire, une réponse ne peut être donnée qu'au travers d'un scénario. D'après les informations et les modèles de l'IFN, le potentiel d'exploitation de la forêt suisse est estimé à environ 6,7 millions de mètres cubes. L'exploitation moyenne annuelle de 1980 à 1985 a correspondu à 60% de ce potentiel.

Les résultats du premier inventaire forestier national marquent une première étape vers un système global d'information sur la forêt. Les indications que nous apporteront les inventaires suivants seront encore plus importantes. Ce n'est que par une succession d'inventaires qu'un système d'information permettant l'observation à grande échelle des changements subis par la forêt suisse sera réalisable.